

La résistible ascension des Lambert de Nantes

La dislocation progressive de l'empire carolingien se traduit par la résurgence politique des royaumes francs ou germaniques réunis un temps sous la forte tutelle d'un pouvoir impérial unifié, puis ceux-ci se dissoudront à leur tour pour donner naissance à des principautés territoriales autonomes au X^e siècle. La plupart de ces organismes nouveaux disparaissent rapidement ou ne survivront plus que sous des formes atrophiées à l'heure de la féodalité triomphante. Certains, cependant, résistent mieux et se révéleront être les premières esquisses de modernes états ou régions. La Bretagne appartient à ce dernier groupe: le royaume de Nominoë et de Salomon, quoique privé très tôt de ses conquêtes les plus orientales, sera partagé en 1790 entre cinq départements français conscients de leur commune appartenance à un ensemble historique toujours vivant aujourd'hui. La précocité de la reconnaissance officielle du royaume breton, dès le milieu du IX^e siècle, mais aussi la durée de son existence, comme duché quasi indépendant à certaines époques puis comme province, sont remarquables: cette permanence multiséculaire ne peut s'expliquer que par la cohésion originelle d'un peuple autour d'une langue, d'une riche culture et d'une histoire déjà longue tant dans les îles britanniques que sur le continent. Mais à côté de ce facteur ethnique, déterminant, on trouve aussi l'action d'une très grande famille franque, les Guidonides ou Lambertides, qui servit finalement, à son corps défendant, les desseins de Nominoë et d'Erispoë: les intrigues de l'un des Lambertides sont à plusieurs reprises décisives dans la naissance du royaume breton néo-carolingien.

Assez curieusement cette famille n'a fait l'objet d'aucune étude spécifique depuis plus d'un siècle (1): son importance est pourtant bien connue et beaucoup de bons auteurs y font référence quand ils en viennent à parler

(1) WUSTENFELD, UBER der Herzoge von Spoleto aus dem Hause der Guidonen, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, tome 3, 1863, pp. 392-434.

des destinées de la Neustrie au IX^e siècle (2), mais il manquait une synthèse de ces travaux épars. C'est à cette tâche que nous nous attellerons dans cet article.

Un lignage Franc établi sur les confins bretons.

Contrairement à ce que tendrait à faire accroire le seul témoignage de Grégoire de Tours, les relations entre les Bretons et les Francs ne furent pas empreintes d'une hostilité permanente et réciproque durant tout le haut Moyen Âge: de longues périodes de paix, de collaboration amicale, s'intercalent en effet entre les sanglants épisodes militaires qu'illustre le nom de Waroc, comte de Vannes, dans la seconde moitié du VI^e siècle. Avant eux, le fils de Clovis Childebert (511-558) encourage l'installation des Bretons en Armorique: son nom se retrouve dans un grand nombre de Vies de saints où il est toujours présenté sous un jour sympathique. Une fois passée la tourmente Waroc, on n'a guère de raisons de soupçonner des relations belliqueuses durables entre les deux peuples: le roi Iudicaël rend vers 635 une visite de courtoisie au mérovingien Dagobert, roi de Paris, après avoir, il est vrai, battu par deux fois les Francs aux dires de son hagiographe Ingomar. Les contacts deviennent ensuite presque inexistant pendant un peu plus d'un siècle: le silence des sources écrites se trouve confirmé de façon indirecte par l'étonnante rareté des objets francs découverts en territoire breton (3).

Mais à compter de 753 la famille carolingienne, alors en pleine ascension, déploie à l'encontre des Bretons une stratégie brutale et têtue pour les intégrer de vive force dans l'empire franc rénové. Il lui faudra près de trois quarts de siècle pour réussir, et encore très brièvement. Aussi fut-elle contrainte de ceinturer le pays rebelle d'une ligne de défense organisée, autrement dit d'une marche de Bretagne, dont le chef est un fonctionnaire amovible nommé par l'autorité supérieure, sans attaches avec la région dans laquelle il est appelé à exercer ses fonctions, du moins

(2) LOT (Ferdinand) et HALPHEN (Louis), *Le règne de Charles le Chauve*, Paris, 1909; DHONDT (Jan), *Études sur la naissance des principautés territoriales en Gaule*, Bruges, 1948, pp. 81-92 et 318-322. MERLET (René), *Guerres d'indépendance de la Bretagne sous Nominoë et Erispoë*, *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1895, pp. 5-16 et 89-104; LEVILLAIN (Léon), *La marche de Bretagne. Ses marquis et ses comtes*, *Annales de Bretagne*, 1951, pp. 89-117; BOUSSARD (Jacques), *Les destinées de la Neustrie aux IX^e et X^e siècles*, *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1968, pp. 15-28; GUILLOTTEL (Hubert), *L'action de Charles le Chauve vis-à-vis de la Bretagne*, *Mélanges de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1975-76, pp. 5-32.

(3) GIOT (Pierre-Roland), *Early Brittany*, *Antiquity*, tome LI, pp. 109-116, spécialement pp. 111-113.

en théorie car dans la pratique une tendance se fait rapidement jour à la patrimonialisation de cette charge comme de toutes les charges publiques dans l'empire carolingien. On a parfois pensé que la marche existait dès les temps mérovingiens: cette question est au demeurant fort complexe et les arguments probants manquent pour conclure. Sans exclure totalement cette possibilité, il semble plus sage de penser qu'elle fut organisée sous Pépin le Bref, le premier des Francs à s'être intéressé depuis longtemps aux affaires bretonnes.

Le premier Préfet de la marche dont l'histoire (et la légende) ait retenu le nom est Roland mort massacré par des Basques irrédentistes à Roncevaux en 778 (4). L'ensemble du dispositif franc passe pour avoir été réorganisé suite à la révolte bretonne de 786 que mate le sénéchal Audulf (5). Dès lors s'affirme le rôle essentiel de Nantes et de son comté, appuyé sur celui d'Angers, Nantes où réside habituellement le vigilant responsable de la frontière bretonne. Placé aux avant-gardes, le comte franc du Vannetais lui est subordonné tandis qu'au nord le comté de Rennes, qui s'appuie sur le Maine, est aux mains de la puissante famille des Rorgonides (6), jalouse de ses prérogatives.

En 818, le comte Lambert est Préfet de la marche: c'est lui qui accueille Louis le Pieux à Nantes et organise dans les faits l'expédition impériale contre Murman. Il est hautement probable que Lambert n'est pas le premier de son lignage à recevoir un commandement important dans l'ouest armoricain: l'usage voulait en effet qu'à l'intérieur d'une même famille on donnât au petit-fils le prénom porté par son grand-père. Il est donc possible de remonter une généalogie, en l'absence de documents écrits attestant des liens de parenté, par l'observation des prénoms usités dans les milieux de l'aristocratie germanique, chaque lignage exerçant en outre une sorte de droit héréditaire sur un stock bien délimité d'anthroponymes. Dans le cas qui nous intéresse présentement, Lambert, Gui et Garnier reviennent avec une grande régularité et constituent le bien commun du lignage. Pour en revenir à lui, le comte Lambert était sûre-

(4) EGINHARD, *Vie de Charlemagne*, c 30. Selon SCHLESINGER, *Die Auflösung des karlsreiches, Karl der Grosse*, tome I, 1965, page 812, la marche est établie par Pépin le Bref dès 753, mais elle existait peut-être déjà à l'état embryonnaire sous les Mérovingiens. Le pseudo-Frédégaire, livre IV, c 20, anno 600, fournit un argument en faveur de l'existence précoce de la marche:... *ut inter Segona et Ligere usque Oceanum et Brittanorum limite par Teudericii haberit.*

(5) *Annales Royales*, MGH, page 73.

(6) *Cartulaire de Redon*, n° 160: Rorgon est comte de Rennes en 820. GSR, Dom Morice, *Preuves*, I, 234.

ment apparenté au comte Gui dont les *Annales Royales* mentionnent la brillante campagne qu'il mène en 799 contre les Bretons, au terme de laquelle « toute (leur) province tomba sous le joug des Francs, ce qui ne s'était jamais produit auparavant » (7) et qu'Alcuin loue pour sa probité en lui offrant son *Livre sur les vertus et les vices* (8). Il est même de bonnes raisons de penser avec Léon Levillain (9) que Gui, fils de Lambert, est le père de Lambert, Préfet de la marche en 818, et qu'un autre Gui, comte de Vannes, appartient au même clan familial. Il est vraisemblable que les Lambertides n'ont reçu des charges dans les confins bretons qu'aux deux dernières décennies du VIII^e siècle, après la disparition de Roland à Roncevaux.

Le choix des Carolingiens ne s'est pas arrêté par hasard sur eux : ils appartiennent en effet à cette très haute aristocratie franque à laquelle les plus hautes responsabilités sont dévolues. Originaire du pays de Trèves, largement possessionnée dans le Bliesgau et en Alsace, cette famille austrasienne sait capter les faveurs de Pépin le Bref et de ses successeurs qui l'utilisent pour des missions délicates; très tôt elle a jeté son dévolu sur deux zones périphériques de l'empire franc, l'Armorique et l'Italie lombarde. En 787 un certain Garnier est le gendre du Lombard Hildebrand, duc de Spolète, et sans doute le frère du comte de Florence (10). Les deux branches de la famille resteront en contact étroit, l'Italie servant de refuge ultime aux Lambert de Francie dont l'un y fait souche avec Gui de Spolète. Les ducs de Spolète ne renoncent pas à leurs ambitions en Francie occidentale pour autant; Gui est le compétiteur du roi Eudes lors de la première éviction des Carolingiens, et Foulque, qui succède à Hincmar à la tête de l'archevêché de Reims, est l'un de ses cousins (11). Il est d'ailleurs fort possible que tout ce lignage puisse se vanter d'une origine noble entre toutes : du sang royal de la première race coulerait dans leurs veines depuis le temps où l'ancêtre Warnacharius, maire du palais de Clotaire II, aurait épousé la fille de son maître (12). C'est assez dire que la surveillance de la Bretagne n'a pas été abandonnée à des comtes issus de la

(7) *Annales Royales*, pp. 108-109.

(8) *Liber de uirtutibus et uitiis*, *Patrologie Latine*, tome 101, colonnes 613-638. Alcuin dans sa lettre n° 229 (MGH, *Epistolae*, tome IV, page 402) parle de lui, « ce héros accompli et ce juge incorruptible ».

(9) LEVILLAIN (Léon), *La marche...*, article cité, pp. 115-116.

(10) BOUSSARD (Jacques), *Charlemagne en son temps*.

(11) FLODOARD, *Historia Remensis Ecclesiae*, ed. M. Lejeune, Reims, 1854, tome 1, page 412.

(12) LEVILLAIN (Léon), *La charte de Clotilde*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome CV, 1944, page 36, note 2.

moyenne ou de la basse aristocratie franque: elle paraissait d'importance suffisante pour y maintenir sur plusieurs générations les membres d'un des plus grands lignages austrasiens.

Lambert préfet de la Marche.

La date exacte de la nomination du comte Lambert nous reste inconnue. Une seule certitude: en 818 il est déjà en fonction depuis quelque temps puisqu'il peut présenter un rapport détaillé à l'empereur Louis. Ermold le Noir nous a conservé non pas le texte exact de ce rapport, mais sa transcription en des termes grandiloquents sur le modèle des orateurs officiels de l'Antiquité (13): si la forme est à l'évidence remaniée par le poète, le fond risque fort de ne pas être tant éloigné des propos authentiques de Lambert sur les Bretons et spécialement sur leur «roi de la guerre», Murman. Ils trahissent une assez bonne connaissance de la situation et donc une familiarité déjà longue avec les problèmes de la frontière. Lambert a certes pu recevoir ses informations des membres de son lignage en poste dans la région ou de leurs subordonnés, et on comprend mieux ainsi le pourquoi de sa nomination: il n'est pas sans intérêt pour l'empereur, malgré les risques d'une patrimonialisation des charges publiques que le prestige et la puissance de l'autorité centrale contrebalancent encore facilement au début du règne de Louis le Pieux, de maintenir dans les mêmes charges les membres d'un même clan aristocratique qui disposent sur place d'un réseau d'informateurs déjà établis et de relations personnelles rendant plus aisée la bonne exécution de leurs ordres. En évitant de bouleverser trop souvent l'équilibre de la répartition des charges publiques dans l'empire par des mutations du haut personnel dirigeant, l'empereur rend possible un fonctionnement plus régulier des rouages de la fragile machine administrative mise en place depuis Pépin. Une certaine stabilité pouvait alors être le gage d'une efficacité accrue, d'autant que la contestation du pouvoir royal dans les premières décennies du IX^e siècle se résume encore en des intrigues au palais et à des complots fomentés par certains membres du lignage carolingien mécontents de leur sort, comme Pépin le Bossu sous Charlemagne ou Bernard d'Italie en 819. Le temps n'est pas venu des révoltes de puissants retranchés dans leurs commandements territoriaux: les grandes révoltes des années 830 contre Louis le Pieux marquent à ce point de vue un tournant décisif (14). Une autre considération, de nature plus personnelle, a dû peser aussi dans la nomination du comte Lambert.

(13) ERMOLD, *Chant en l'honneur de Louis le Pieux*, vers 1296-1311.

(14) DHONDT (Jan) et ROUCHE (Michel), *Le haut Moyen Age*, Paris, 1973, page 43.

En effet dès l'annonce de la mort de Charlemagne, son héritier dépêche vers Aix-la-chapelle un petit groupe de fidèles avec l'ordre de purifier le palais paternel, souillé par l'inconduite des filles du défunt empereur. Au nombre des Grands chargés de cette délicate mission figurent, outre les comtes Wala et Ingobert, Garnier et son neveu Lambert. La confiance de Louis ne fut pas trahie, mais un tragique accident vint endeuiller la cour: l'un de ceux qui avaient bafoué la dignité impériale par ses égarements, un nommé Audouin, tua Garnier et porta à Lambert un coup d'épée à la cuisse qui le rendit impotent à jamais nous rapporte l'Astronome (15). L'empereur fut si affecté de la mort de son ami qu'elle détourna de son cœur la clémence: un certain Tullius en fit les frais puisqu'il fut condamné à perdre la vue quoique sans cela il semblait digne de pardon. L'accès de mauvaise humeur du débonnaire Louis montre assez que ces tragiques événements de 814 ne pouvaient dans son esprit que favoriser la carrière future du comte Lambert.

Au demeurant, et malgré le handicap permanent qui résultait de cette claudication, Lambert réunissait en sa personne toutes les qualités requises du chef de guerre, il en apportera assez de preuves sa vie durant, et cela était d'autant plus indispensable que la situation restait tendue sur les confins occidentaux de l'empire franc. Les Bretons en effet n'avaient pas accepté de gaieté de cœur leur soumission forcée depuis 753 et multipliaient les rebellions: le souvenir est demeuré de celles de 786, 799, 811, 818, 822-824, 825, etc. «Perfides», «versatiles», «orgueilleux» aux dires des annalistes francs, ils sont en passe de s'organiser vers 820, se donnant des chefs puissants (le «roi» Murman, le comte Wiomarc'h) capables de réunir sinon la totalité du moins une bonne partie des énergies guerrières de leur race (16). Malgré les défaites endurées à chaque tentative par les rebelles, il subsiste là une zone de turbulence gênante et la réactivation de la marche, confiée à un homme compétent et énergique, s'impose. Contre eux le marquis Lambert peut faire la démonstration de son talent.

D'une façon générale les tâches à accomplir par le Préfet et les comtes ses subordonnés sont multiples. On peut les regrouper sous trois grandes

(15) L'ASTRONOME, *Vie de Louis le Pieux*, c 21: *crucis laesione non pauco tempore debilem reddidit.*

(16) DAVIES (Wendy), On the distribution of political power in Brittany in the mid-ninth century, *BAR International Series*, 101, 1981, pp. 87-107.

rubriques (17). Certaines sont à caractère proprement officiel, le marquis agissant comme représentant direct de l'empereur : il s'agit de veiller à la fidélité des chefs autochtones en recevant leurs serments, de percevoir leurs tributs, de s'assurer des otages et de l'exact envoi de contingents à l'ost du souverain s'il l'exige. D'autres tâches du marquis relèvent de ce que nous appellerions le renseignement : il doit se tenir au fait de l'état d'esprit des populations dont la surveillance lui incombe, présenter au roi un rapport circonstancié à ce sujet et l'avertir à temps des dangers qui pourraient menacer la tranquillité de son règne ; le marquis s'efforcera également de favoriser les tenants du parti franc parmi les chefs tributaires, d'attiser les conflits et les rivalités entre chefs indigènes pour mieux les affaiblir tous. Enfin, et pour le cas où sa politique n'aurait pas rencontré le succès désiré, il doit prendre les armes en s'efforçant d'éliminer la tête de la révolte à l'aide de ses troupes propres, ou bien seconder le roi si celui-ci se laisse convaincre d'organiser une expédition punitive avec des forces plus importantes : la décision est prise alors dès l'automne, lors de la réunion de tous les marquis autour de l'empereur et de ses conseillers pour retenir le plan de campagne de l'année suivante (18).

Lambert appliqua avec intelligence ces consignes générales. Nous avons déjà mentionné le rapport qu'il présente devant Louis le Pieux quand l'empereur veut s'informer des intentions de Murman avant de décider contre lui une expédition générale : ce discours doit se situer en fait dans les derniers mois de 817 puisque Louis temporise et décide d'une ultime démarche auprès de Murman par l'intermédiaire de l'abbé Wit-chaire, dont l'échec entraîne le rassemblement de l'ost royal à Vannes. Lambert, après avoir accueilli avec honneur l'empereur et sa suite dans sa cité de Nantes (19), prend sans doute le commandement effectif du corps principal sous l'autorité nominale de Louis ; ainsi agira-t-il en 824 lors de la

(17) WERNER (Karl-Ferdinand), *Missus-Marchio-Comes*. Entre l'administration centrale et l'administration locale de l'empire carolingien, *Beihefte der Francia*, tome 9, Munich. Le titre de marquis est tardif (il n'apparaît qu'en 828 dans les *Annales Royales*) et peut prêter à confusion : à l'origine marquis n'est employé qu'au pluriel pour désigner le groupe de comtes établis dans une marche (*marchiones*, synonyme de *tutores* et surtout de *custodes*) : cf. les *marchisi Britannici limitis* en 843 dans les *Miracles de Saint-Benoît* (livre I, c 33, ed. de Certain, Paris, 1858, page 70) ou les *Annales de Saint-Bertin* sub anno 844 : *Landbertus cum Brittonibus quosdam Karoli markionum... perimit*. Le préfet est le responsable de la marche : ce titre correspond à celui porté par ceux qui dirigeaient un *limes* sous le bas empire. DHONDT (Jan), Le titre de marquis à l'époque carolingienne, *Bulletin Du Cange*, tome 19, 1945-46, pp. 407-417.

(18) HINCMAR, *De ordine palatii*, c 30 :... *in quo (placito) iam futuri anni status tractari incipiebatur*. Le *De ordine* dérive d'un opuscule perdu d'Adalhard de Corbie qui fut régent d'Italie de 811 à 814.

(19) ERMOLD, *Chant*, vers 1550-1555. Rassemblement à Vannes : 1558.

campagne impériale contre Wiomarc'h qu'il avait déjà affronté en 822 en compagnie des autres comtes de la marche. C'est à lui que revient finalement la gloire de débarrasser l'empire du breton Wiomarc'h qu'il présente, repentant en apparence, au plaid de 825 mais qui, aussitôt qu'il est pardonné, trahit sa parole et meurt finalement de la main des hommes du comte Lambert la même année (20). D'autres chefs bretons furent également présentés à l'empereur Louis par le comte de Nantes (21).

Mais la figure du guerrier ne doit pas venir masquer celle de l'administrateur. C'est précisément à l'époque où Lambert assume de larges pouvoirs que la politique carolingienne s'infléchit sensiblement à l'égard de la remuante Bretagne et rencontre enfin un succès durable. Les soulèvements à répétition des populations celtes démontraient en effet l'inanité d'une tactique fondée sur l'emploi de la force seule : les résultats obtenus, si spectaculaires qu'ils fussent en apparence, n'étaient jamais que temporaires ; une fois les plaies pansées, à l'apaisement apparent succédait une nouvelle tempête. La stratégie mise en place sous Louis le Pieux est plus élaborée : il ne s'agit plus seulement de contenir les « barbares », mais de les « apprivoiser » pour les incorporer de façon durable, irrémédiable espère-t-on, à l'édifice impérial. L'introduction de la règle de saint Benoît parmi les moines de Landévennec en 818 en remplacement des usages « scottiques » (22), l'attrait qu'exerce sur les élites de l'Armorique celtique la culture latine alors renaissante en Francie, le choix au plaid d'Ingelheim en 834 d'un homme comme Nominoë pour gouverner le comté de Vannes (23) en raison de sa double qualité de Breton de naissance et de « fidèle » de l'empereur, toutes ces mesures politiques ou ces tendances culturelles à plus long terme eurent des effets remarquables et positifs tant que le pouvoir carolingien demeura fort. De 825 à 840 la guerre disparaît enfin des confins bretons. Il serait pour le moins étrange que Lambert ne soit pas, sinon l'inspirateur direct, du moins l'un des actifs artisans de cette pacification des esprits qui constitue aussi bien la seule justification profonde de sa charge.

La marche devient alors un lieu de contacts et d'échanges : si les historiens ont depuis longtemps bien mis en valeur la lente pénétration du monde celtique continental par les mœurs et les usages d'origine germani-

(20) *Annales Royales*, sub anno 822, MGH, pp. 164-165. L'Astronome, C 39. *Annales de Fulda*, sub anno 825. *Annales Royales* page 167: *Wiomarchus ab hominibus Lambertii in domo propria circumventus atque interfectus est.*

(21) *Annales Royales*, sub anno 826, page 169.

(22) Dom Morice, *Preuves*, I, 228. Vie de saint Guérolé par Gourdisten, éd. La Borderie.

(23) *Annales de Saint-Bertin*.

que ou gallo-franque, ils n'ont par contre guère réfléchi au fait que des transferts avaient pu s'effectuer en sens inverse. Et pourtant, quoi de plus naturel que les gardes de la frontière ne restassent pas totalement insensibles aux valeurs de ceux qu'ils surveillaient pendant des années et des années ? L'enracinement des Guidonides dans l'ouest de la Francie paraît avoir débordé les limites territoriales de leur marche et, s'il serait abusif de parler de « bretonnisation » dans leur cas, du moins peut-on supposer des liens de familiarité accrus entre eux et les Bretons.

Un fragment de la *Chronique de Nantes* présente en effet le second Lambert, fils du Préfet Lambert, sous un jour inattendu. Ce guerrier hors pair se voit refuser en 841 le comté de Nantes, dont il est natif, « parce que le roi (Charles le Chauve) craignait qu'il ne lui soit pas fidèle à cause de la proximité des Bretons et qu'il ne s'associe même à eux car il avait été élevé selon leurs mœurs » (24). Ce passage n'a sans doute pas assez retenu l'attention des érudits : on sait que la *Chronique de Nantes* est dans sa rédaction actuelle très postérieure aux faits qu'elle relate et qu'elle est très hostile à Lambert ; mais cela peut-il suffire à repousser comme absurde ce passage ? Faute de renseignements contraires, il est prudent d'accorder un certain crédit au chroniqueur qui n'avait pas besoin au demeurant d'inventer de toutes pièces ce trait pour noircir encore son personnage. Nous l'adopterons donc avec toute la prudence requise pour le resituer dans son contexte de civilisation.

L'aristocratie franque avait coutume de confier l'éducation de ses jeunes garçons soit au roi, soit à des parents ou à des amis s'ils devaient embrasser la carrière des armes, soit à des monastères s'ils étaient destinés au service de Dieu. Le monde celtique n'ignore pas cette pratique et lui donne même un sens plus absolu : la « mise en nourriture » équivaut à une véritable adoption sur laquelle les lois irlandaises fournissent des renseignements très complets. Dans le cadre de ce que les spécialistes britanniques appellent le « fosterage », le « *tad maeth* » gallois (père nourricier ou adoptif) « n'est pas un auxiliaire des parents naturels mais, selon des conditions prévues par la loi, (il) adopte de jeunes enfants en vue de leur éducation et se les attache pour la vie, non seulement par des liens d'affection, mais aussi par des obligations mutuelles » (25). Mr François

(24) *Lambertus vero valde ex longo tempore in Comitatum Nanneticum inhians petiit a Rege sibi concederetur (Ricchorvinus enim qui eum antea regebat ceciderat in praelio) sed Rex timens ne non fidelis sibi existeret propter Britannorum vicinitatem, ac ne illis associaretur (cum etiam secundum mores nutritus esset) omnino illi dare prohibuit.* Dom Morice, *Prewes*, I, 36.

(25) KERLOUEGAN (François), *Essai sur la mise en nourriture et l'éducation dans les pays celtiques d'après le témoignage des textes hagiographiques latins, Études Celtiques*, tome 12, 1968-69, PP. 101-146 (la citation est extraite de la page 107). Les Vies armoricaines de Ninnoe, Goulven, Samson, Malo par Bili, Guénolé, Méloir font référence à cet usage.

Kerlouégan a récemment relevé des traces nombreuses de cette pratique éducative dans les Vies de saints bretons armoricains d'âge carolingien et nous ferions volontiers l'hypothèse que la *Chronique de Nantes* parlant du second Lambert comme « nutritus » des Bretons y fait également référence.

Dans ce cas, qui a pu être le tuteur de Lambert ? Il semble exclu a priori que ce soit Nominoë : si le comte breton demeure fidèle à Louis le Pieux toute sa vie durant, l'empereur n'avait aucune raison de lui confier en otage le fils d'un rebelle ni lui de le recueillir. Aucun autre personnage breton connu ne convient. Notre hypothèse s'avère donc fragile et peut-être ne faut-il voir dans le passage incriminé de la *Chronique de Nantes* qu'une allusion aux premiers contacts que l'adolescent a pu avoir avec des chefs bretons en visite chez son père à Nantes et, plus profondément, aux amitiés nouées entre lui et de jeunes otages bretons en résidence forcée dans la demeure paternelle ? On remarquera aussi que lorsque Lambert le jeune apparaît sur la scène de l'histoire en 841, il s'agit d'un adulte qui réclame depuis un certain temps déjà ce qu'il considère comme l'héritage paternel, à savoir le comté de Nantes. Rien n'indique que, sept ans auparavant, quand son père le préfet Lambert a dû gagner son exil italien à la suite des déboires que nous allons bientôt rappeler, il ait emmené avec lui ses deux fils puînés, Lambert et Garnier. Seul son aîné, Gui, l'accompagna sûrement à Spolète. Lambert peut très bien avoir été obligé de laisser ses deux puînés en Francie Occidentale en gage de sa future bonne conduite : que les deux adolescents aient alors été considérés comme de semi-otages et éduqués en compagnie de jeunes nobles bretons se trouvant dans une situation comparable à la leur, cela n'a rien d'impossible et expliquerait que les regards du second Lambert se soient vite tournés vers les Bretons, et la facilité avec laquelle il sait gagner leur complicité active et conflictuelle à la fois car il agit toujours dans le seul dessein de servir ses ambitions personnelles.

Le pari perdu du préfet Lambert.

Jusqu'en 833 le préfet Lambert a effectué un parcours sans faute. Cette année-là il s'agrège au groupe des puissants aristocrates lassés de l'autorité de Louis le Pieux et désireux de favoriser son fils Lothaire. Dans cette première crise générale qui ébranle les assises traditionnelles du pouvoir carolingien, Lambert joue un rôle de premier plan : partisan déclaré de Lothaire, il apparaît comme son âme damnée ou, à tout le moins, comme l'un de ses conseillers les plus écoutés. Rapportant son décès quelques années plus tard, les *Annales de Saint-Bertin* rappellent qu'il fut le principal auteur des fautes de Lothaire (26). Nithard déclare que

(26) *Annales de Saint-Bertin*, sub anno 837, page 22. Et Landbertus fautorum Hlotharii maximus, et Hugo, socer illius, defunctus est.

Lambert et Matfrid, le comte d'Orléans (ils avaient déjà combattu ensemble, commandant chacun d'eux l'une des ailes de l'armée royale durant la campagne de 822 contre les Bretons) (27) se disputaient la seconde place dans le royaume de Lothaire (28).

Face à un pouvoir central moins solide et à un souverain dont le prestige personnel pâlit aux yeux de l'aristocratie guerrière, il y a place en effet pour les ambitieux et leurs séides à partir des années 830. Au temps des conjurations et des conspirations de palais que Charlemagne avait su réprimer avec fermeté fait suite celui des grandes révoltes qui affaiblissent inexorablement la puissance impériale. Dans le cadre d'une guerre des clans pour le partage de la réalité du pouvoir, l'arme de la calomnie est employée contre l'impératrice, la belle bavarroise Judith, la seconde épouse de Louis, que les mauvaises langues de la cour accusent d'avoir succubé aux charmes de Bernard de Septimanie: cette liaison expliquerait la fulgurante ascension de Bernard devenu le ministre favori de l'empereur. La majesté du pouvoir impérial est ainsi atteinte par tous ces ragots avant que les trois fils de Louis, nés d'un premier lit et mécontents du nouveau partage de l'empire qui les prive de la part maintenant accordée à leur demi-frère Charles (le futur Charles Le Chauve) n'entament les hostilités. Lambert est ainsi chargé par ses compagnons de s'assurer de la reine Judith réfugiée dans le monastère de Sainte-Marie de Laon et de la leur amener. Ce qu'il fait sans hésiter. On sait quels outrages doivent alors supporter la souveraine et son époux qui « passa tout l'été, n'ayant plus d'empereur que le nom » (29).

Cependant Louis, plus habile tacticien, put restaurer la façade de son autorité au plaid de Nimègue grâce à la fidélité conservée des Germains. Auparavant il prit soin d'éloigner Lambert en lui commandant de « veiller à la défense des frontières qui lui étaient confiées, et même il lui envoya l'abbé Helisachar pour l'aider à rendre la justice » (30). Revenu contraint et forcé dans son comté de Nantes, Lambert n'abdique pas pour autant son engagement aux côtés de Lothaire: secondé par Matfrid et d'autres seigneurs de son parti, il inflige une grave défaite au comte Odon en l'attaquant à l'improviste. Odon et Guillaume son frère sont tués, ainsi que

(27) ERMOLD, *Chant*, vers 2010. *Hos Lantpertus agit, hos ducit in agmina Matfrid.*

(28) NITHARD, *Histoire des Fils de Louis le Pieux*, I, 4: *insuper autem, dum Huc, Lambertus atque Mathfridus quis illorum secundus post Lotharium in imperio haberetur ambigerent, discedere ceperunt.*

(29) L'ASTRONOME, *Vie de Louis le Pieux*.

(30) L'ASTRONOME, *Vie*, c 54: *praecipit etiam comitem Lantbertum finium sibi deputatum custodiam habere.*

le comte Fulbert et Théodon abbé de Saint-Martin, tandis que le restant de l'armée loyaliste prenait la fuite (31).

C'est dans cette bataille que périt le comte Gui, un cousin germain de Lambert : la solidarité familiale n'avait pas suffi à l'entraîner dans la révolte et il était resté fidèle à l'empereur légitime. Ce personnage apparaît comme comte de Vannes dans un acte du Cartulaire de Redon daté du 16 janvier 830 (32) ; il exerçait peut-être cette charge dès 824 (33). Louis le Pieux le déplaça ensuite en le nommant comte de Maine : dans un diplôme impérial du 29 décembre 832 il est qualifié de « fidèle » et chargé d'une enquête dans l'église du Mans (34). Il trouve la mort dans une rencontre avec Lambert en 834 dans la marche de Bretagne (35). Son destin tragique permet de nuancer quelque peu la solidarité familiale qui serait de mise dans l'aristocratie franque : dans certaines conditions elle pouvait voler en éclats et laisser place à une haine mortelle. Nous ignorons les causes profondes de ce règlement de comptes entre Guidonides qui prend l'allure d'une faide intra-familiale. Gui était-il jaloux de Lambert auquel il se trouvait subordonné et espérait-il une promotion pour prix de son attitude loyaliste ?

L'exploitation de ce succès initial exigeait de Lothaire une action vigoureuse car ses partisans neustriens demeuraient entourés de forces hostiles et lui réclamaient de prompts renforts. Effectivement Lothaire met en branle son armée, s'empare de Châlons après un siège de cinq jours, puis se dirige vers Orléans par Autun. La jonction peut alors se faire entre le chef et ses partisans, soit à Orléans dont Matfrid était comte, soit à Laval dans le Maine sur les arrières de la marche de Bretagne. Mais l'empereur Louis réagit et se met en chasse : il finit par acculer Lothaire et les siens au pied des remparts de Blois ; la bataille décisive n'a cependant pas lieu car les rebelles n'estiment pas disposer de forces suffisantes pour la risquer avec

(31) *Annales de Saint-Bertin*, sub anno 834, page 13. NITHARD, *Histoire*, I, 5 : « vers le même moment, Matfrid, Lambert et tous les autres partisans de Lothaire séjournèrent dans la marche de Bretagne. Pour les en chasser, on envoya Gui et ceux d'entre Seine et Loire avec une forte armée. Le petit nombre des rebelles et la nécessité suprême les mirent d'accord, au lieu que Gui et les siens, confiant en leur très grande multitude, se montrèrent divisés et indisciplinés. Aussi, dès le premier combat, ces derniers furent-ils mis en déroute. Là périrent Gui, Eude, Vivien, Fulbert et une multitude d'autres. Les vainqueurs en informèrent tout de suite Lothaire, lui demandant d'accourir au plus tôt avec des troupes » (traduction de Philippe Lauer aux pages 20 et 21 de son édition).

(32) Cartulaire de Redon, n° 155.

(33) Cartulaire de Redon, n° 196. Cette chartre est de datation incertaine puisqu'elle peut avoir été mise le 1^{er} juillet 824 ou le même jour de 830.

(34) TESSIER (Georges), *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, Paris, 1943.

(35) *Miracles de Saint-Benoît*, c 21, MGH, SS, tome XV, page 489.

une espérance raisonnable de succès. « Il (Lothaire) vint trouver l'empereur et lui demanda sa grâce. Ce prince, après lui avoir adressé quelques paroles de réprimande, et avoir exigé de lui et de tous les seigneurs qui l'accompagnaient les serments les plus saints, le renvoya en Italie. Mais il eut soin ensuite de fermer tous les défilés de la route d'Italie, pour empêcher que personne les passât sans la permission des gardes » (36). Dès 835 un certain comte Ricouin remplace Lambert à Nantes : la première mention de ce personnage figure dans les *Gesta Sanctorum Rotonensium* d'après lesquels il accompagnait l'évêque Rénier de Vannes vers septembre-octobre 832 pour mettre en garde Louis contre le projet de fondation d'un monastère nouveau à Redon par Conwoion (37).

Au nombre des partisans déçus de Lothaire qui doivent gagner son royaume d'au-delà des Alpes figurent l'ancien Préfet Lambert et son fils aîné, Gui. C'est d'ailleurs en Italie que décèdera Lambert en 837 (38). Son fils sera duc de Spolète, ville où son lignage possédait des intérêts déjà anciens, et il y fera souche : cette branche des Guidonides a éclipsé les Lambert de Nantes car ses ambitions furent couronnées de succès (le petit-fils de l'ancien marquis sera élu roi d'Italie en 890 et ceindra même le diadème impérial l'année suivante) tandis que ces derniers échouent dans leur projet de se forger une puissance territoriale autonome sous l'autorité nominale d'un lointain souverain italien. La chance ne favorisera sans doute pas les entreprises du dernier des Lambert de Nantes, mais son échec découle d'abord des circonstances de lieu, de temps surtout : en 841 comme en 834 il était sans doute trop tôt encore pour pouvoir se tailler une principauté autonome viable. Malgré des faiblesses devenues éclatantes avec les crises qui ébranlent le règne de Louis le Pieux, l'état central disposait encore d'une réserve de puissance suffisante pour rétablir une situation un temps bien compromise. Le légitimisme franc à l'égard du fils puis du petit-fils de Charlemagne demeurait bien vivant malgré la lente érosion qui le minait sourdement par suite des maladroites commises par Louis et son entourage. Pris dans les rets d'un jeu complexe qui oppose les Bretons et l'autorité carolingienne, Lambert le jeune n'est qu'un pion (car, contrairement à son père, il ne peut attendre d'aide immédiate venant d'Italie), que les deux principaux protagonistes se disputent. Très vite Lambert doit prendre conscience qu'il n'a pas dans son jeu l'atout majeur de Nominoë et d'Erispoë : un peuple uni et redoutable à la guerre. Dès lors il était condamné à des retournements qui se voulaient habiles mais qui le conduisirent à la mort.

(36) L'ASTRONOME, *Vie de Louis le Pieux*.

(37) Cartulaire de Redon, Appendice VIII, pages 356-57. GSR, Dom Morice, *Preuves*, I.

(38) *Annales de Saint-Bertin*, sub anno 837.

Heurs et malheurs de Lambert Le Jeune.

Le comte de Nantes Ricouin vient à disparaître dans la nouvelle tourmente qui se lève peu après le décès de Louis en 840: on retrouvera son cadavre sur le champ de bataille de Fontenoy-en-Puisaye le 25 juin 841 (39). Fontenoy constitue un succès décisif pour son maître, Charles le Chauve, le plus jeune des fils de Louis: elle lui permet d'imposer ses droits sur l'héritage paternel face aux prétentions de son demi-frère l'empereur Lothaire. Mais la disparition de Ricouin pose au jeune souverain un délicat problème: qui remplacera ce fidèle serviteur? Lambert se met au rang des prétendants, mais Charles le repousse pour les raisons que nous avons vues plus haut. Amer, l'héritier des Guidonides saute alors le pas et entreprend de profiter du mieux qu'il pourra des tensions qui ne manquent pas de se faire jour dans l'ouest armoricain.

1. *Lambert joue la carte bretonne.*

Dès l'annonce de la disparition de Louis le Pieux, Lambert se dévoile comme un actif partisan de Lothaire: il contribue à chasser de son siège Aldric évêque du Mans (40), tandis que Lothaire rôde dans la région en octobre 840. Charles préfère temporiser et le reçoit finalement en grâce au Mans avec son complice Éric et «tous les autres». Ensuite, Charles s'assure de la fidélité de Nominoë, duc des Bretons: «celui-ci, écoutant les conseils de la majorité des siens, expédia des présents à Charles et promit par serment de lui garder fidélité» (41). Nominoë a longtemps hésité avant de prendre cette décision puisqu'il préférerait Lothaire à Charles (42). Lambert se battra dans l'armée de Charles à Fontenoy mais n'obtient en retour qu'un refus lorsqu'il réclame le comté nantais: il se révolte derechef et tente d'occuper par lui-même l'espace politique laissé béant par la disparition du comte Ricouin. Charles lui avait préféré le comte d'Herbauge, Renaud: ce faisant, le roi de Francie occidentale escomptait sans doute impliquer les Aquitains dans les affaires intérieures de la marche tout en accroissant à l'occasion les ressources militaires de son titulaire de celles des comtés poitevins limitrophes. Malgré la possible méfiance éprouvée par Nominoë à l'égard du jeune Lambert (n'avait-il pas été promu jadis

(39) LOT et HALPHEN, *Le règne de Charles*, op. cit., page 35, n° 4.

(40) *Gesta domni Aldrici cenomannicae urbis episcopi*, MGH, Script. tome XV, page 325.

(41) NITHARD, *Histoire*, II, 5: *Et his ita compositis, Cenemonicam urbem (Karolus) adiit Lambertam Ericumque una cum ceteris recepturus.*

(42) LOT (Ferdinand), Nominoë, Erispoë et l'empereur Lothaire, *Mélanges d'histoire bretonne* pp. 33-40.

par Louis suite à la révocation de l'ancien préfet?) qui lui fait encore repousser «avec dédain» en novembre-décembre 841 toutes les ouvertures de Lothaire (43), leur alliance est bientôt scellée dans le sang.

Renaud, le nouveau comte de Nantes, subit au printemps de 843 une première attaque bretonne qu'il repousse (44). Dans son désir d'anéantir les assaillants refoulés tandis qu'ils retraits sous les ordres d'Erispoë (le jeune prince remplace alors son père Nominoë, malade), il les suit à la trace et passe à l'offensive au moment où la troupe est la plus vulnérable : lors de son franchissement de la Vilaine au gué de Messac. Les pertes sont très lourdes pour les Bretons, mais leur chef et les éléments postés en avant-garde avaient déjà traversé la rivière et s'échappent. La roue de fortune tournait cependant : sur le chemin du retour vers Nantes, Renaud rendu trop confiant par sa fraîche victoire relâche son attention et tombe à son tour dans un guet-apens le 24 mai. C'est qu'Erispoë était revenu en toute hâte sur ses pas et l'attendait en embuscade à Blain. Cette volte-face inattendue trouve son explication dans les renforts que lui apporte Lambert : absent lors de l'engagement de Messac (il s'était dirigé vers le nord de la péninsule pour y lever des hommes du côté d'Alet), il ne fait sa jonction avec Erispoë que trop tardivement pour éviter la déroute de Messac. L'arrivée fortuite de Lambert s'avère en tout cas décisive pour la suite : le comte Renaud, surpris, est défait et tué par les survivants de la troupe d'Erispoë et les nouveaux venus accourus de Domnonée avec Lambert (45).

Cette rencontre victorieuse permet à l'armée franco-bretonne de dégager le comté nantais, mais rien n'indique que Lambert ait pu alors réoccuper sa capitale : il en est absent en tout cas le 24 juin quand une catastrophe terrible s'abat sur la ville. Les Normands, qui viennent de remonter la Loire sans se faire repérer, profitent ce jour-là de l'inattention des citadins, absorbés par leurs soucis religieux en cette solennité de la Saint-Jean, pour pénétrer sans encombre dans la ville qui est aussitôt mise au pillage tandis que les habitants, et les nombreux ruraux qui y avaient afflué pour suivre les cérémonies à la cathédrale, sont massacrés dans des conditions particulièrement atroces (46). La cathédrale Saint-Pierre elle-même est souillée par le sang répandu en son sein, l'évêque Gunhard trouve la mort immolé sur l'autel où il disait la messe : ce sacrilège

(43) NITHARD, *Histoire*, III, 4.

(44) *Chronique de Nantes*, éd. Merlet, page 14.

(45) *Annales de Saint-Bertin*, sub anno 843, page 44. Lot et Halphen, *le règne de...*, op. cit., pp. 77-78, note 2.

(46) *Chronique de Nantes*, éd. Merlet, page 20.

scandalisera le monde chrétien, lui révélant toute l'horreur dont étaient capables les pirates qui clôtureront leurs exploits sanglants par la mise à sac du monastère d'Indre à quelques lieues en aval de Nantes. Lambert, éloigné de la cité ou rendu prudent par ce qui vient de se passer, ne réagit pas, même si l'annonce de sa seule présence dans les environs suffit à dissuader les pirates réfugiés dans l'île de Noirmoutier de traquer plus longtemps certains de leurs prisonniers qui s'étaient enfuis (47).

Sa rébellion et celle des Bretons deviennent insupportables pour Charles le Chauve: après le traité de Verdun en août 843 qui règle la question toujours pendante de la succession de l'empereur Louis, Charles rassemble son ost pour une première démonstration contre la Bretagne: le 13 novembre, il est à Rennes «sous les tentes» (48) mais cette offensive n'aboutit à rien car elle est engagée trop tard dans l'année et de courte durée. Pendant ce temps Lambert se fortifie dans le sud-Loire: ses parents, Rainier, Girard et Gonfier sont respectivement pourvus des pagi de Mauges, Tiffauges et Herbage dont ils chassent les comtes légitimes (49). Entre les partisans de Lambert et les Poitevins se développe une véritable guerre des clans: en 844 «Bernard et Hervé sont tués par Lambert: cet Hervé était le fils de Renaud» (50), le comte tué à Blain l'année précédente. Nominoë, quant à lui, marche sur le Mans: seule l'annonce d'une nouvelle descente normande sur ses territoires brise son offensive en le forçant à revenir sur ses pas en toute hâte pour mettre en défense ses arrières (51). La situation n'en demeurerait pas moins si critique pour Charles le Chauve que les fils de Louis le Pieux réunis à Thionville en octobre 844 doivent adresser un mandement commun à Nominoë et à son allié, les sommant de se soumettre à leur souverain légitime ou bien ils subiraient le juste sort d'un châtement exemplaire décidé par les Carolin-

(47) *Captivos vero qui inde fugerant, Dei virtute et timore Lamberti, minime ausi fuerunt persequi.* Ce passage de la *Chronique de Nantes* contredit absolument le récit fantastique du chapitre 5 de la même *Chronique* où l'on voit Lambert accusé de s'être rendu auprès des Normands pour les conduire jusqu'à Nantes.

(48) TESSIER (Georges), *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, tome I, Paris, 1943, n° 28, pp. 71-73.

(49) *Chronique de Nantes*, pp. 22-23. DHONDT (Jan), *Études sur la naissance...*, op. cit., page 322, propose d'identifier ce Gunferius à Guntfridus qui prit part au soulèvement des grands de la Neustrie en 853-862 contre Charles le Chauve (*Annales de Saint-Bertin*, sub anno 862).

(50) *Annales de Saint-Bertin*, sub anno 844, page 46. *Chronicon Aquitanicum*, MGH, SS, tome II, page 253: *Bernardus et Herveus a Lamberto occiduntur, quorum Herveus Rainaldi filius fuit*; Bernard était comte de Poitiers. *Miracles de Saint-Benoît*, c 33.

(51) *Annales de Saint-Bertin*, pages 47-48.

giens enfin rassemblés sous le régime de la « confraternité » (52). L'avertissement valait aussi pour Pépin d'Aquitaine, Carolingien rebelle.

Il fut de nul effet sur Nominoë qui, au contraire, gagne en audace et écrasera Charles le Chauve à Ballon le 22 novembre 845 (53). Pépin et Lambert entendent mieux la mise en garde solennelle qui leur parvient : Lambert comprend que le temps est venu de négocier avec le roi de Francie occidentale qui n'a d'ailleurs pas les moyens militaires de l'écraser. En entamant des pourparlers avec lui, il sait bien que le roi se prêtera volontiers à quelques concessions pour retrouver son amitié. L'action d'Actard, le nouvel évêque de Nantes, ennemi juré de Nominoë, n'est sans doute pas non plus étrangère au revirement de Lambert qui peut bien aussi avoir toujours langue gardée avec Lothaire par l'entremise de ses parents et alliés.

2. Lambert dans la vassalité de Charles le Chauve.

La rupture semble consommée entre les deux anciens alliés quand Nominoë, au début de 845 attaque Rennes, Nantes et passe la Loire (54). En face de lui se dresse Lambert qui a su monnayer auprès de Charles le Chauve la restitution du comté nantais augmenté de celui d'Angers avec l'abbatîat laïc de Saint-Aubin (55). C'est en cette qualité d'abbé laïc qu'il agit dans une charte datée de 846 (56). Pour la première fois de son existence il dispose ainsi de façon officielle d'une importante domination dans l'ouest de la Francie qui lui assure des revenus considérables et une assise territoriale cohérente. Lambert est bien pardonné et rentré dans les bonnes grâces du souverain puisqu'il paraît à sa cour à la Noël de 845 (57).

(52) *Annales de Saint-Bertin*, page 49: *Unde et ad Pippinum, Landbertum et Nomenogium pacis gratia missos pariter destinant ut fratri Karoli obedientes fideles de ceteri permansuri occurrere non differant; sin elias, eis tempore oportuno uiriliter conglobati, eorum infidelitatibus ulciscendis de interminando profecturos pronunciant.*

(53) *Premières Annales de Fontenelle*, éd. dom Jean Laporte, p. 79.

(54) ANDREVALD, *Miracles de Saint-Benoit*, MGH, SS, tome XV, c 33, pp. 493-94.

(55) La première attestation de Lambert comme comte d'Anjou date du 27 décembre 845 (DHONDT, op. cit. page 91); comme abbé de Saint-Aubin: Cartulaire, n° 17 (avant décembre 846) et n° 15 (25 juin 849).

(56) Dom Morice, *Preuves*, I, 279 et 280. TESSIER, *Recueil des actes...*, op. cit. page 30.

(57) TESSIER, *Recueil des actes...*, op. cit. n° 81, pp. 227-229.

Malheureusement pour lui les rapports de force ne sont pas stabilisés dans la région: il ne va pas bientôt manquer de payer cher sa trahison vis-à-vis de Nominoë, le vainqueur de Ballon. Charles se résigne en effet à traiter avec le chef breton durant l'été de 846: il lui concède, entre autres clauses, l'éloignement de Lambert qui perd son comté d'Anjou dans lequel Thibaut le remplace (58). L'initiative de ce déplacement revient à Nominoë: Charles n'a fait qu'exaucer son désir de voir son ancien complice écarté de ses yeux. C'est ce que confirme la lettre que les évêques de Gaule adresseront en 850 à Nominoë: «le roi notre sire, écriront-ils alors, amoureux de la paix, éloigna Lambert de tes frontières sur ta demande et le pourvut d'autres honneurs» (59). Parmi ces «honneurs» que Lambert reçoit en compensation du comté d'Angers figure, d'après un diplôme du 5 décembre 847 (60), l'abbatîat laïc de Sainte-Colombe en Bourgogne.

Malgré ces «honneurs» nouveaux, Lambert n'est plus au terme de l'année 846 qu'un officier révocable à la volonté du roi. Nominoë, en rouvrant les hostilités en 849, lui offre une nouvelle chance: il est rappelé d'urgence sur la frontière bretonne et retrouve le comté d'Anjou aussi bien que l'abbatîat laïc de Saint-Aubin, le 25 juin 849 au plus tard (61): «Nominoë, le tyran des Bretons, parvint jusqu'à la ville d'Angers et la marche fut rendue au comte Lambert». Ses trois années de semi-disgrâce n'ont pourtant point suffi à éroder ses ambitions: s'il résiste d'abord à Nominoë (62), il comprend bientôt le parti qu'il pourrait tirer de la situation en redistribuant les cartes maîtresses d'un jeu où chacun des deux partenaires principaux a besoin du soutien d'un allié bien au fait des données de la partie: en juin 850 Lambert change de camp. Charles apprend la nouvelle de sa défection lors du plaid qu'il tient à Verberie (63).

3. L'alliance bretonne à nouveau

Épaulé par son frère Garnier, Lambert en retrouvant le chemin de la cause bretonne escompte sans doute profiter du dynamisme conquérant

(58) DHONDT (Jan), *Études sur...*, op. cit., pp. 91-92.

(59) LOUP DE FERRIERES, lettre n° 84.

(60) TESSIER, *Recueil des actes*, n° 100, pp. 265-267.

(61) TESSIER, *Recueil des actes*, n° 116, pp. 307-310: *Illustrer comes noster Lambertus et monasterii sancti Albani rector. Premières Annales de Fontenelle* page 83.

(62) *Annales de Saint-Bertin: Nomenogius Britto consueta perfida Andegavis et vicina eis circumquaque loca invadit*. Andrevald, *Miracles de saint Benoît*, c 33.

(63) *Premières Annales de Fontenelle*, pp. 83-85.

de Nominoë; une première déconvenue l'attend: les Angevins ne le suivent pas et demeurent obstinément fidèles à Eudes, le comte de Chartres que Charles lui substitue (64). Il ne peut donc compter que sur ses parents et fidèles, et sur Nominoë qui a oublié son courroux de jadis.

Le roi Charles tente de faire bonne figure: il s'avance jusqu'à Rennes vers le 15 août, mais retourne rapidement sur ses pas après avoir renforcé la garnison de la cité. Nominoë et Lambert partent alors à l'attaque: ils obtiennent facilement la reddition des garnisons franques de Rennes puis de Nantes, que leur seule venue terrorise. Le comte Amauri est fait prisonnier dans Nantes. Les deux chefs prennent la décision de démanteler les portes et de raser une partie des murailles des deux villes, montrant par là qu'ils n'ont pas l'intention de les occuper de façon durable (65): en effet les deux compères poussent dans la foulée jusqu'au Mans «avec une furie indicible». Là, le même scénario se répète: après la prise de la cité, la garnison et les plus riches habitants sont faits prisonniers et déportés en Bretagne tandis que les autres retrouvent la liberté (66). Les comtes de Charles laissent faire sans réagir; la seule riposte viendra des Pères réunis en concile qui condamnent les fauteurs de troubles dans le royaume de Francie occidentale, au nombre desquels Nominoë et Lambert se trouvent nommément désignés (67).

Au début de 851 le Nantais et l'Anjou deviennent la cible privilégiée des armées bretonnes. L'abbé Gauzbert de Saint-Maur n'a d'autre ressource que d'aller chercher refuge auprès des moines de Redon qui l'hébergent quatre mois durant (68). Derrière cette hargne nouvelle, on

(64) Diplôme du 3 juillet 850, *Gallia Christiana*, tome XIV, 145.

(65) *Premières Annales de Fontenelle*, page 85: *Rex Carolus cum exercitu usque ad Redonas oppidum pervenit, ibique custodiam disposuit. Sed eo ab eo recedente, Nomenoius et Lambertus cum fidelium copia eandem urbem oppugnare moliti sunt. Quo metu territi, custodes nostri in deditionem venerunt, in Britanniamque exiliati sunt. Chronique d'Aquitaine, MGH, SS, tome II, page 253: Anno 850, Carolus Calvus Britannias tertia vice cum magno exercitu petiit. Nomenoius Redonas et Namnetas capiens, partem murorum portasque earum destruxit.*

(66) *Annales de Fontenelle*, page 85: *Indeque ad Cinomannis cum indicibili furia pervenerunt, Lambertus tyranno proditore haec cooperante. Seniores vero capti in Britanniam directi sunt, reliquis populi inermibus reversis.*

(67) Dom Morice, *Preuves*, I, 291-293.

(68) *Gesta Sanctorum Rotonensium*, livre III, c V (Dom Morice, *Preuves*, I, 258): *In diebus illis orta est turbatio non modica inter Carolum Regem Francorum et Nomenoius Ducem Britanniae. Sicque actum est ut Lambertus Comes adaeheret Nomenoius Principe deserens dominatum Regis Caroli: invasitque totam provinciam Namneticam simul et Andegavam ex obtentu Ducis Britanniae. Porro omnes amici Regis huc illucque dispersi sunt. Eo vero tempore quidam Abbas, nomine Gauzlenus, ex monasterio S. Mauri in territorio Andegavensi. Hic venit ad sanctum locum Rotonensium, ubi S. Hypothemius requiescit, suscepitque eum venerabilis Abbas cum summa diligentia: permansit in sancto loco per quatuor ferme menses.*

peut deviner la main de Lambert désireux de tirer vengeance de tous ceux qui l'ont abandonné pour demeurer fidèles à leur serment prêté au roi. Puis les forces coalisées s'avancent en Neustrie, sur des terres que seul Lambert pouvait convoiter : peut-être rêve-t-il alors de se tailler à la force de l'épée une vaste principauté entre Seine et Loire, qui engloberait d'un seul tenant l'Anjou, le Maine et le Chartrain. Mais le destin vient contrarier ce chimérique projet : Nominoë décède subitement à Vendôme le 7 mars 851 (69). Dans un premier temps, Lambert accepte le commandement des troupes bretonnes ainsi privées de leur chef et les ramène en arrière jusqu'en Anjou (70) où il se fortifie bien décidé à se défendre contre une réaction violente de Charles, maintenant inévitable, tandis qu'Erispoë regroupe ses forces en Bretagne.

Quelques mois plus tard, le roi marche effectivement contre les Bretons retranchés derrière la Vilaine. Le choc décisif se produit à Jengland le 22 août 851 : Charles est pour la seconde fois défait en bataille (71). Comme il l'avait fait avec son père après Ballon, Charles engage des pourparlers avec Erispoë et un traité de paix est vite signé : le roi franc y multiplie les concessions (72). Lambert ne paraît pas lors des discussions préliminaires : Erispoë l'ignore car il a obtenu tout ce qu'il pouvait raisonnablement espérer ; il n'a plus besoin de l'aide, désormais compromettante, de cet allié devenu embarrassant. Ainsi abandonné par les Bretons, Lambert se retrouve seul.

L'entrevue entre Charles et Erispoë, qui se commande au roi franc mais reçoit les insignes royaux, se déroule à Angers en septembre-octobre 851 : le roi breton, dont la légitimité est ainsi reconnue officiellement par la chancellerie du Carolingien, retrouve la jouissance légale de tout l'héritage paternel, augmenté des comtés de Rennes, de Nantes et de la voirie de Retz. Cet accroissement territorial de la Bretagne se fait donc aux dépens de Lambert et, comble d'ironie, le traité est paraphé dans sa cité d'Angers. La réconciliation entre les deux souverains s'est donc faite, en quelque sorte, sur son dos.

4. La mort de Lambert.

Selon le récit de la *Chronique de Nantes*, Lambert se réfugie à Craon (qui relevait à cette époque du diocèse de Nantes) auprès de sa sœur Doda

(69) *Annales de Fontenelle*, page 85.

(70) *Annales de Fontenelle*: *Nomenous dux Brittonum in finibus Francorum mortuus est. Sed Lambertus propriam gentem in qua natus est, Britones cohortans, insecutus est infeliciter, non tamen sine suorum hominum ac Brittonum damno.*

(71) REGINON DE PRUM, *Chronique*, page 79.

(72) *Annales de Saint-Bertin*, pp. 63-64.

qui régnait sur un monastère féminin (73). Il y élève un château et tente de se constituer une modeste domination territoriale entre la Mayenne et la frontière bretonne. Ce faisant il entre en concurrence directe avec la puissante famille des Rorgonides qui tient le Maine: le petit-fils de Rorgon (son fils, Gauzbert, venait d'être tué à Jengland) Gauzbert le Jeune l'attaque le 1^{er} mai 852 à Savennières. Lambert trouve la mort ce jour-là (74) et Erispoë en profite pour mettre la main sur les territoires angevins qu'il tenait encore (75). Son frère Garnier est exécuté sur l'ordre du roi (76).

M. Hubert Guillotel a fait récemment remarquer que Région de Prüm relie la mort de Gauzbert le Jeune en 853 à un commandement de Charles ordonnant de le faire exécuter. «Si le roi fait décapiter en mars 853 Gauzbert, meurtrier de Lambert, c'est parce qu'il s'était réconcilié avec Lambert et qu'il avait décidé de mettre fin à la vendetta qui depuis au moins un quart de siècle opposait la famille des Gui-Garnier-Lambert au clan des Rorgonides. Il est en effet très curieux de constater que la concession du tiers de la Bretagne à Salomon suit immédiatement la mort de Lambert. Cela n'impliquerait-il point que lors du traité d'Angers Lambert s'était vu concéder les comtés de Rennes et de Nantes avec la voirie de Retz sous l'autorité d'Erispoë?» (77). Lambert était assez coutumier des renversements d'alliance et des rétablissements désespérés pour s'être payé le luxe d'un tel retour en grâce; mais cette hypothèse, pour séduisante qu'elle soit, n'explique pas pourquoi les *Annales de Saint-Bertin* mentionnent clairement que Garnier son frère fut tué par jugement (78):

(73) *Chronique de Nantes*.

(74) *Chronicon Aquitanicum. Annales de Fontenelle: Ipso tempore Lambertus a Gauzberto iuuenulo interimitur, et frater eius Uuarnarius issu regis capitale exceptit poeniam.*

(75) Cartulaire de Redon, Appendice n° 34, page 367 (23 août 852): *Ego Erispoe, princeps Britanniae provinciae et usque ad Medanum fluvium.*

(76) *Annales de Saint-Bertin*, page 64: *Landbertus et Guarnarius fratres, pars, vel maxima discordiarum, alter dolo, alter iudicio interficiuntur.* Région de Prüm, *Chronique*, sub anno 860.

(77) GUILLOTEL (Hubert) et CHEDEVILLE (André), *La Bretagne des saints et des rois*, Rennes, 1984, pp. 285-86.

(78) Les *Annales de Fontenelle* donnent à penser que Garnier a pu être fait prisonnier dès 850 par Gauzbert le Vieux, jugé et exécuté avant la possible réconciliation entre Charles et Lambert. *Anno DCCCL. Carolus placitum in Vermeria palatio tenuit in mense junio. Lambertus comes et Warnerius frater ejus, tyrannidem meditantes, a fide defecerunt et Nomenio tyranno Brittonum se conjunxerunt; sed non multo pos Warnerius a Gauzberto comite captus est regique praesentatus.*

Charles pouvait-il laisser s'accomplir en 852 un tel crime sur la personne du plus actif auxiliaire de son nouvel allié? Les mêmes *Annales* semi-officielles ne présentent-elles pas les deux frères sous un jour sinistre comme étant «tout deux les principaux fauteurs de discordes»?

Avec la fin de Lambert, les Guidonides ne disparaissent pas pour autant de la scène angevine: on les retrouve encore au siècle suivant avec Garnier de Loches dont la fille Roscilla épouse Foulque le Roux, l'ancêtre de la maison d'Anjou, auquel elle apporte en dot ses droits virtuels sur différents «honneurs», dont l'abbatiate laïc de Saint-Aubin (79).

*

**

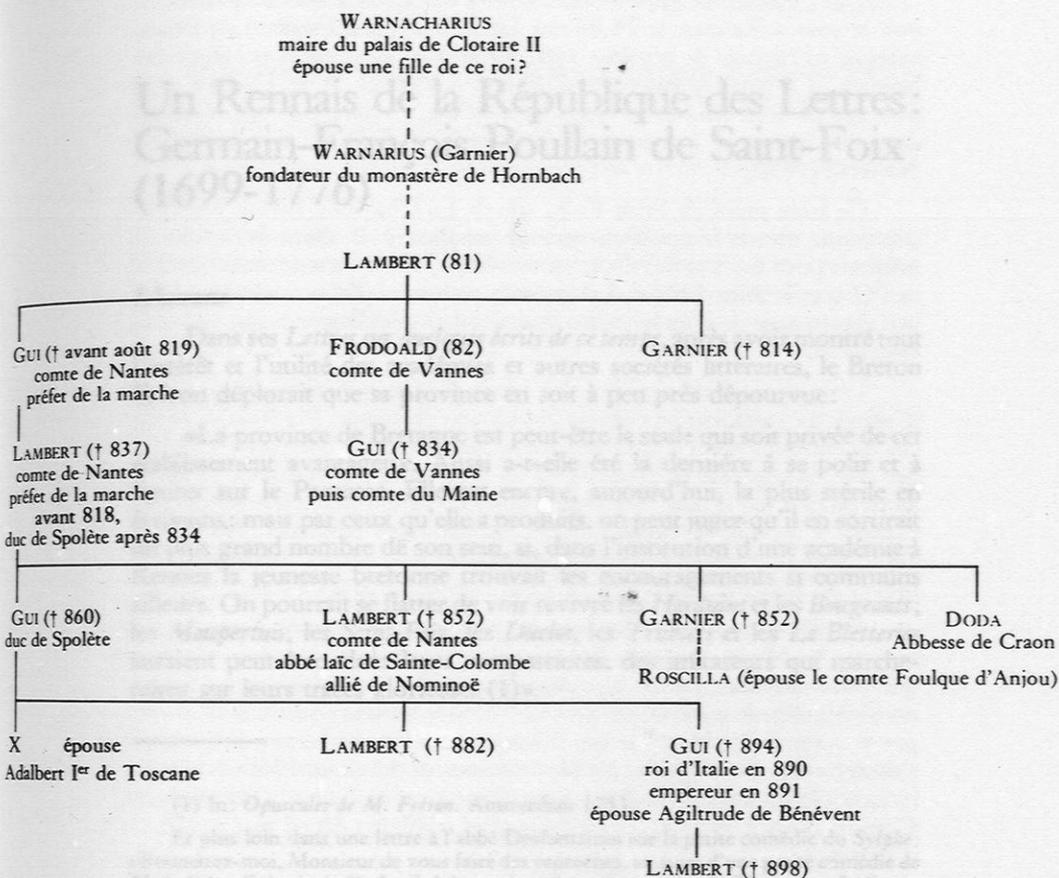
Ayant finalement été repoussés dans le camp des perdants, les chroniqueurs francs parlent sans aménité des Lambert de Nantes: certains accusent même le dernier des Lambert d'avoir été traître à sa race à cause de ses alliances avec les Bretons. Nous ignorons comment les jugeaient leurs partisans et la grande majorité des contemporains. Sans doute ne furent-ils ni meilleurs ni pires que leurs homologues de l'aristocratie franque: batailleurs, intéressés, capables de missions délicates comme de trahisons injustifiables dans l'éthique du temps, ils se trouvèrent pris dans une partie où la fin justifiait les moyens. Mais quelle était leur fin? Assouvir des querelles familiales les opposant à d'autres clans, se promouvoir dans l'ordre du monde par la réunion de bénéfices toujours plus considérables, échapper à l'autorité trop tatillonne à leur goût d'un roi proche en se prévalant au besoin d'un trompeur légitimisme impérial. La localisation de leurs honneurs les autorise à pratiquer une politique de bascule entre les Bretons et l'autorité franque légitime: en cela ils se distinguent des autres clans nobiliaires qui n'occupent pas une situation stratégique offrant de pareilles opportunités. C'est cela aussi qui entraîne leur chute: Lambert le jeune, en voulant mener une politique trop subtile, se rend suspect à tous et se retrouve bientôt au ban de la société. Son lignage est dès lors condamné à ne plus jouer qu'un rôle mineur dans l'ouest de la France quand s'y implantent au siècle suivant de nouveaux pouvoirs, féodaux.

L'épopée des Guidonides était trop précoce pour réussir, malgré certaines apparences contraires. Leurs cousins de Spolète surent, eux, mener à terme leurs ambitions, pour un court laps de temps seulement il est vrai. Mais c'était deux générations plus tard, face à une monarchie carolingienne déjà déliquescence et dans un tout autre contexte géographique.

Jean-Christophe CASSARD

(79) WERNER (Karl-Ferdinand), Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums; Zu den Anfängen des Hauses Anjou, *Die Welt als Geschichte*, 1958, pp. 265-269 et page 271. GUILLOT (Olivier), *Le comte d'Anjou et son entourage*, Paris, 1978, tome I, pp. 131-132, note 18.

GÉNÉALOGIE DES LAMBERTIDES (80)



(80) D'autres tableaux généalogiques figurent dans : P. RICHÉ, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*. Paris, 1983, Planche XVI. — H. GUILLOTTEL, *La Bretagne des saints et des rois*, Rennes, 1984, page 204.

(81) Diplôme de Charlemagne d'environ 782, dans *MGH. Diplomates Karolinorum*, tome I, n° 148, p. 200.

(82) Léon LEVILLAIN, *La marche de Bretagne*.